

922 Eglise de Rouen - tableau ancien.

MUSÉE ROYAL

DE

PEINTURE ET DE SCULPTURE.

Dossier concernant un tableau
ancien offert en vente par l'Eglise
de Rouen.

N^o 922

NUMÉRO
D'ORDRE.

DATE
DE LA PIÈCE.

ANALYSE.

Paris. 9 Mars 1864

M^{re} Piette
Cure de Roux
(Canton de Fosse.

M^{re} Cure!

La Commission administrative a pris communica-
tion dans sa séance du
6 de ce mois de l'avis
lettre par laquelle vous
exprimez l'intention de
céder au Musée royal un
tableau appartenant à
notre Eglise.

Pour pouvoir prendre une
résolution à l'égard de cette
proposition, il serait indis-
pensable que ce tableau
fut soumis à l'examen de
M. le Directeur de l'art
et de M. le Directeur de la
Bibliothèque, mais il vaudrait
mieux que ce tableau
fut examiné par le
Comité de l'art et de la
Bibliothèque, car il est
difficile de faire passer
un tableau d'un lieu à
un autre sans que le
Comité de l'art et de la
Bibliothèque ne soit
consulté.

Donner une plus ou moins
grande de la bûche, pour
juger, sans doute, et
propos, Mr le Curé, de
la faire examiner préala-
blement par des personnes
capables d'en apprécier
le mérite.

Nous croyons devoir,
Mr le Curé, vous donner
ce conseil afin de vous
éviter la corrépondance
des dépenses et des deman-
des inutiles, car la Com-
me peut vous laisser ignorer
qu'elle n'achète que des
ouvrages d'un mérite
réel et dans l'état de
conservation ne lui en-
rien à dire.

Veuillez, Mr le Curé,
agréer l'assurance de notre
C^{te} distinction.

M^{re} Comte Adm^e
Secrétaire
V. Sty

I signer dans tous les rapports
de figures dans le même état

922

Monsieur le Conservateur du Musée Royal,



Notre église possède un ancien tableau représentant, je crois, un saint François, que des connaisseurs disent être de valeur extraordinaire.

Or je serais d'avis avec mon conseil de Fabrique de vendre ledit tableau, et d'en affecter le produit à diverses restaurations à faire à notre église, et principalement à l'achat d'un petit orgue d'église.

Nous serions donc disposés à vendre cet objet au Musée de l'Etat, qui nous en donnerait, j'espère, un prix supérieur à celui des spéculateurs, et qui ainsi rendrait un véritable service à l'église de Proux.

Dans l'espoir donc, M^r le Conservateur, que vous daignerez m'honorer d'une réponse, je vous prie d'agréer l'hommage de mon respectueux dévouement.

M. G. Piette,
Cure de Proux.

Proux, Canton de Fosse, 28 Novembre
1864.